

MAYENA FOODS

REPUBLIQUE GABONAISE
ENREGISTREMENT
DOMAINES
ET TIMBRES



200
FRANCS

le 09/07/20
Accusé par [Signature]

Libreville, le 09 Juillet 2020

Antoine Serey Fank

COMITE DE LUTTE CONTRE LE COVID-19 (COPIL)
SITE DU PALAIS DES SPORTS
LIBREVILLE / GABON

FACTURE N°034 /2020

DESCRIPTION	QTE	NBRE DE JOURS	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT
ORGANISATION D'UN SERVICE LIVRAISON SUR 1 SITE : Nombre de jours : 28 7 Jours par semaine Période : Du 04 juillet au 31 juillet 2020				
FORFAIT FORMULE PETIT DEJEUNER	100	28	5 000 F CFA	14 000 000 F CFA
FORFAIT FORMULE DEJEUNER	100	28	6 500 F CFA	18 200 000 F CFA
<i>NB. Tous les repas seront servis dans des packs chaleurs, et accompagnés de couverts jetables</i>				
			TOTAL HT	32 200 000 F CFA
			TVA 18%	5 796 000 F CFA
			CSS 1%	322 000 F CFA
			Net à payer TTC	38 318 000 F CFA

Arrêté la présente FACTURE à la somme de :
TRENTE HUIT MILLIONS TROIS CENT DIX HUIT MILLE FRANCS CFA

Mode de Règlement:

100% AVANT LE DEBUT DE LA PRESTATION

NB : Veuillez établir le règlement au nom de MAYENA FOODS

RIB BGFI:

BANQUE	AGENCE	COMPTE	CLE
40003	04130	41015397011	22

LA COMPTABILITE

[Signature]